

# FICHE PRATIQUE

## Aides aux projets des communes et intercommunalités

Dispositifs 2020

Rénovation et extension de la salle Paccou, Arneke  
© Département du Nord 2020

### Votre demande en 4 étapes-clés

①

Mobilisation de l'ingénierie départementale (si besoin)

②

Dépôt du dossier de demande de subvention sur le site [aster.lenord.fr](http://aster.lenord.fr) (pendant la durée des appels à projets)

③

Instruction technique des dossiers par les services du Département

④

Délibération sur les projets retenus par l'Assemblée départementale

### Les différents appels à projets

#### Aide Départementale aux Villages et Bourgs

- ▶ Communes de moins de 5 000 habitants
- ▶ EPCI à fiscalité propre

Du 11 mai  
au 14 juillet 2020

#### Soutien aux voiries communales (ADVB Voiries communales)

- ▶ Communes de moins de 2 000 habitants ayant conservé la compétence « voirie »

Appel à projets anticipé  
du 1<sup>er</sup> novembre  
au 1<sup>er</sup> décembre 2019

#### Projets Territoriaux Structurants

- ▶ Communes de toutes tailles,
- ▶ Groupements de communes et EPCI à fiscalité propre

Appel à projets en 2021  
(un appel à projets tous  
les deux ans)\*

#### Aide à l'Aménagement de Trottoirs le long des routes départementales

- ▶ Communes de toutes tailles en dehors de la MEL

Du 11 mai  
au 14 juillet 2020

\* Seuls les dossiers déposés en 2019 et qui n'étaient pas suffisamment mûrs l'année dernière seront réexaminés en 2020. Une délibération d'attribution des subventions PTS sera proposée à l'été.

# Vos interlocuteurs privilégiés de l'arrondissement de Dunkerque

- ▶ Besoin d'un accompagnement technique de votre projet ?

## Votre référent de territoire ADVB, Voirie communale et PTS

**David Duthoit**

+33 (0)3 59 73 44 28

+33 (0)6 71 28 34 74

## Votre référent technique Aide à l'Aménagement de Trottoirs

**Arrondissement routier de Dunkerque**

voirie.dunkerque@lenord.fr

+33 (0)3 59 73 41 00

- ▶ Besoin d'un éclairage sur les dispositifs ADVB ou PTS ?
- ▶ Besoin d'une aide pour constituer votre dossier ou le déposer sur ASTER ?

## Vos interlocuteurs administratifs :

**Direction de l'Aménagement territorial**

projetsterritoriauxstructurants@lenord.fr ou villagesetbourgs@lenord.fr

+33 (0)3 59 73 82 21 ou +33 (0)3 59 73 82 26

## Soutien technique :

**Philippe VARIN**

+33 (0)3 59 73 50 44

- ▶ Retrouvez également notre foire aux questions sur [lenord.fr/aides-amenagement](http://lenord.fr/aides-amenagement)



Toute l'actualité départementale sur [info.lenord.fr](http://info.lenord.fr)